

02 sep 2022 -15:12

Appartient à Conseil des ministres du 2 septembre 2022

Nomination des membres du Comité de gestion du service Fonds des accidents médicaux de l'INAMI

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination des membres du Comité de gestion du service Fonds des accidents médicaux de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI).

Sont nommés comme membres suppléants au sein du Comité de gestion :

- Jan Vande Moortel, en tant que représentant d'une association représentative de prestataires de soins
- Philippe Lejeune, en tant que représentant d'une association représentative des institutions de soins
- Bart Demyttenaere, en tant que représentant d'organisations représentatives de l'ensemble des travailleurs salariés
- Lisa Castelein, en tant que représentante d'organisations représentatives de l'ensemble des travailleurs salariés
- Amelia Le Roy, en tant que représentante d'une association représentative de patients
- Rudolf Poedts, en tant que représentant d'une association représentative de patients

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be